



ÉCHELLE 1:222

**** NOTE AU CONCEPTEUR ****
 LORSQUE LE CONCEPTEUR UTILISE LES CONCEPTS D'INSTALLATION AVEC L'ÉCLAIRAGE DE LA TRAVERSE, IL DOIT REMPLIR LE TABLEAU DES CRITÈRES DE CONCEPTION. POUR TOUS LES AUTRES CAS, IL FAUT L'ENLEVER DU FEUILLET.

**** AU CONCEPTEUR ****

TABLEAU DES CRITÈRES DE CONCEPTION							
FACTEUR DE PERTE DE FLUX LUMINEUX	SHP	HM	DEL				
		0,729	0,567	0,810			
ÉLÉMENT ROUTIER	MÉTHODE DE LUMINANCE			MÉTHODE D'ÉCLAIREMENT		ACTIVITÉ PIÉTONNE INSCRIRE FA (FAIBLE), MO (MOYENNE) OU FO (FORTE) EN LIEN AVEC L'ÉLÉMENT ROUTIER	
	L MOYEN (cd/m ²)	UNIFORMITÉ		ÉBLOUISSEMENT	E MOYEN (lx)		UNIFORMITÉ
		MOY./MIN.	MAX./MIN.				
Route X Nationale	≥0,6	≤3,5	≤6,0	≤0,3	≥9,0	≤3,0	FA

PRÉCAUTIONS PRÉLIMINAIRES

- LES SERVICES SOUTERRAINS EXISTANTS, LORSQU'INDIQUÉS AUX PLANS, SONT À TITRE INFORMATIF SEULEMENT. L'ENTREPRENEUR NE DOIT PRENDRE AUCUNE MESURE SUR LES PLANS POUR LA LOCALISATION EXACTE DES SERVICES EXISTANTS.
- AVANT D'EXÉCUTER TOUS LES TRAVAUX D'EXCAVATION, L'ENTREPRENEUR DOIT PRENDRE TOUTES LES PRÉCAUTIONS NÉCESSAIRES AFIN DE NE PAS ENDOMMAGER LES CONDUITS ET LES CÂBLES D'ÉLECTRICITÉ, DE TÉLÉCOMMUNICATION, DE CÂBLODISTRIBUTION, DE FIBRE OPTIQUE, DE FEUX DE CIRCULATION, DE SITES DE COMPTAGE, LES CANALISATIONS EXISTANTES (AQUEDUC, ÉGOUT, GAZ) AINSI QUE TOUS LES OUVRAGES S'Y RATTACHANT.
- L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE UNE DEMANDE DE REPÉRAGE OFFICIELLE À INFO-EXCAVATION POUR LES SERVICES SOUTERRAINS EXISTANTS GÉRÉS PAR CETTE DERNIÈRE ET À LA MUNICIPALITÉ CONCERNÉE POUR LES SERVICES SOUTERRAINS ET LES CONDUITES SOUTERRAINES LUI APPARTENANT.
- L'ENTREPRENEUR A L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ DU REPÉRAGE DE TOUS LES SERVICES EXISTANTS. AUCUN REPÉRAGE NE SERA FAIT PAR LE MINISTÈRE.
- LES DOMMAGES CAUSÉS AUX SERVICES LORS DES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE IMMÉDIATEMENT SIGNALÉS À L'ORGANISME CONCERNÉ. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DES COÛTS DE RÉPARATION ET DE TOUT AUTRE COÛT ENGENDRÉ PAR LES DOMMAGES.

**** AU CONCEPTEUR ****

CONDUITS, CONDUCTEURS ET CÂBLES ÉLECTRIQUES EXIGÉS						
LOCALISATION ¹		CONDUIT	CÂBLE DE COMMUNICATION	CÂBLE ÉLECTRIQUE		
DE	A			ALIMENTATION	CONTINUITÉ DES MASSES	
				NU ² CALIBRE 6	VERT RWU90 CALIBRE 6	
00	01	50 mm		3 X RWU90 CALIBRE 6	1	

¹ LA LOCALISATION DOIT ÊTRE INDIQUÉE COMME SUIV : « ENTRE LE SITE -XX ET LE SITE -XX ». L'IDENTIFICATION DES DIFFÉRENTS SITES DOIT ÊTRE FAITE CONFORMÉMENT AU MANUEL DE CONCEPTION DES SYSTÈMES ÉLECTROTECHNIQUES.
² ENFOUÏ DIRECTEMENT DANS LE SOL.

CE PLAN NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

- NOTES GÉNÉRALES :
- RÉFÉRENCE PLAN TYPE PT2J-050 AVRIL 2024
 - DIRECTION GÉNÉRALE DES STRUCTURES.
 - LES COTES SONT EN MÈTRES.
 - TOUS LES CONDUCTEURS SONT EN CUIVRE.

PLAN TYPE - AVRIL 2024	PT2J-050
DIRECTION GÉNÉRALE DES STRUCTURES	
DIRECTION GÉNÉRALE DES STRUCTURES	
DIRECTION DE L'ÉLECTROTECHNIQUE ET DES STRUCTURES DE SIGNALISATION	
AAAA-MM-JJ	PRÉNOM NOM
AAAA-MM-JJ	Statut
Mandataire	
DIRECTION GÉNÉRALE DES STRUCTURES	
DIRECTION DE L'ÉLECTROTECHNIQUE ET DES STRUCTURES DE SIGNALISATION	
Sciau Ce document technologique n'est pas signé et scellé au sens de la Loi sur les ingénieurs et ne peut être utilisé à des fins de travaux visés à l'article 2 de la Loi sur les ingénieurs. Ce document est disponible strictement pour commentaires, pour information ou pour coordination. Aucune garantie n'est donnée sur l'intégrité des informations contenues et sur les modifications apportées au document qui auraient pu être faites ou à venir. La diffusion de ce document technologique est interdite si la présente note limitative n'est pas inscrite. PRÉNOM NOM, Ing.	
Vérificateur	
PRÉNOM NOM, Ing.	
Équipe technique	
PRÉNOM NOM, tech.	
Titre	
IMPLANTATION ET TABLEAUX DESCRIPTIFS	
Numéro de plan	4
EL-2024-N-DDDDDD	
Identification de regroupement	

TABLEAU DESCRIPTIF DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTROTECHNIQUES									
SITE ¹	COORDONNÉE ³ X	COORDONNÉE ³ Y	COFFRET	FRCR		AUTRE ÉQUIPEMENT			REMARQUE
			MODÈLE	MODÈLE	PUISSANCE ² (Watt)	NOMBRE	MODÈLE	NOMBRE	
00	XXXX.XXX	YYYY.YYY	CB14						
01	XXXX.XXX	YYYY.YYY	(MANUFACTURIER) (NUMÉRO DE MODÈLE)	(MANUFACTURIER) (NUMÉRO DE MODÈLE)	15	2	-	-	-

¹ L'IDENTIFICATION DES DIFFÉRENTS SITES DOIT ÊTRE FAITE CONFORMÉMENT AU MANUEL DE CONCEPTION DES SYSTÈMES ÉLECTROTECHNIQUES.
² VOIR PUISSANCE À DÉCLARER À HQ DANS LE MANUEL DE CONCEPTION DES SYSTÈMES ÉLECTROTECHNIQUES DU MINISTÈRE.
³ LES COORDONNÉES X ET Y SONT EN MTQ LAMBERT NAD 83, MTM OU EN GÉOGRAPHIQUES LONGITUDE ET LATITUDE WGS84.

**** AU CONCEPTEUR ****